

COMMUNIQUE DU COMITE INTERSYNDICAL DE L'EPARGNE SALARIALE (CIES)

PARTICIPATION : INCOHERENCES COUPABLES

Paris, ce 26 septembre 2008

Le gouvernement ne cesse de donner des signaux contradictoires en ce qui concerne l'épargne salariale. Les mesures incohérentes se succèdent.

D'un côté on affirme vouloir développer la participation et l'intéressement. De l'autre côté, on transforme la participation en en faisant un sous intéressement (blocage non obligatoire mais pas d'abondement en cas de blocage volontaire).

On parle d'actionnariat salarié mais, en supprimant le blocage obligatoire de la participation, on supprime la stabilité des capitaux correspondant.

On encourage les entreprises à mettre en place l'intéressement ou à l'augmenter au prix de crédits d'impôts à l'avantage des entreprises (coût budgétaire évalué entre 800 millions et 1,5 milliard d'euros), mais par ailleurs on invente une nouvelle contribution reposant sur la participation et l'intéressement au taux de 2% (qui devrait rapporter 300 à 400 millions d'euros).

Ces gesticulations vont finir par tuer un instrument d'épargne pour en faire un simple élément de salaire qui, de plus ne contribuerait pas aux régimes sociaux. La politique suivie actuellement par le gouvernement constitue un contresens.

Pour le CIES, si le gouvernement se soucie tant de l'épargne salariale, au lieu de faire croire aux Français qu'on leur offre du pouvoir d'achat alors qu'on les incite simplement à casser leur tirelire, il ferait mieux de ranimer le Conseil Supérieur de la Participation qui a été plongé volontairement dans une léthargie digne de la Belle au Bois Dormant. Peut-être pourrait-on alors croire à de nobles intentions de la part du pouvoir.

Contact CIES : Michel Lamy au 06 08 74 62 61